

Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

Sizun, le 30 octobre 2014

Projet de centrale à gaz de Landivisiau (29) Alimentation en gaz (GRTgaz)

Avis du Groupe Mammalogique Breton

Le Groupe Mammalogique Breton est une association agrée d'étude et de protection des Mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats. Nous avons pris connaissance de l'étude d'impact réalisée par Egis Environnement en 2012 dans le cadre du projet de construction d'une alimentation en gaz pour la centrale à gaz de Landivisiau. Il s'avère que cette étude comporte plusieurs erreurs, imprécisions et problèmes dans la méthodologie.

1. Mammifères terrestres

Parmi les espèces de mammifères terrestres notées (VI.6.1.) figure le **Campagnol terrestre** (*Arvicola terrestris*). Il s'agit là d'une manifeste erreur d'identification. En effet, cette espèce de campagnol est absente de la région et ne s'observe que dans l'est de la France.



Répartition en France du Campagnol terrestre, FAYARD 1984

Il est possible qu'il s'agisse là d'une confusion avec le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), espèce protégée, espèce « Trame Verte et Bleue » en Bretagne et identifiée comme « déterminante » pour la Région.

Concernant le Campagnol amphibie, il s'avère qu'il est particulièrement présent sur le périmètre d'étude (voir cartes ci-après), or il n'a été observé qu'une seule fois par le bureau d'étude (individu vivant à vue). Il nous parait évident que cette espèce n'a pas fait l'objet de prospections spécifiques par des spécialistes (recherche de crottiers caractéristiques, réfectoires et coulées). L'enjeu de sa prise en compte est

- Siège régional : Maison de la Rivière, 29450 Sizun 2 02 98 24 14 00 contact@gml
- Antenne des Côtes d'Armor : 🖾 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc 🖀 02 96 61 06 64
- Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan : 🖂 1, quai Amiral de la Grandière, 35 600 Redon 🖀 06 99 70 74 85
- Antenne de Loire-Atlantique : ⊠ Le Bois Joubert, 44 480 Donges ☎ 06 35 15 71 03

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et est membre de France Nature Environnement.





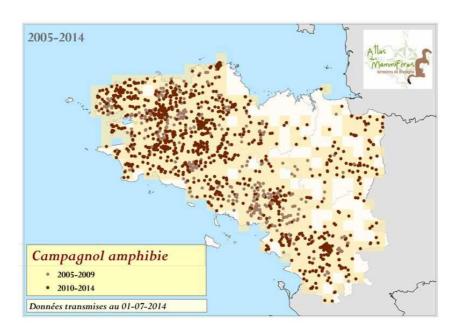


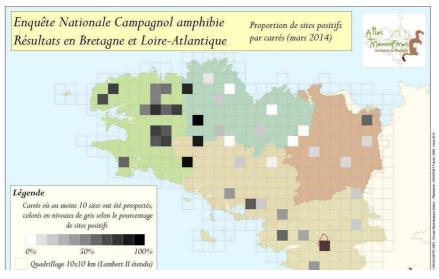
asso.fr



et leurs habitats

pourtant particulièrement important car la Bretagne, malgré une régression de l'espèce, reste l'une des principales régions de maintien du Campagnol amphibie au niveau national. La répartition mondiale du Campagnol amphibie est restreinte à une partie de la péninsule ibérique et de la France métropolitaine. Il est classé « Vulnérable » sur la liste rouge internationale des espèces menacées, avec une tendance décroissante des populations (IUCN Red list, 2014¹). Il semble avoir subi un important déclin dans les dernières décennies (Haffner, 2007²) lié à la dégradation et fragmentation de son habitat.





¹ UICN. 2014. The IUCN Red List of Threatened Species – version 2013.2 - *Arvicola sapidus*. Disponible en ligne sur : http://www.iucnredlist.org/det ails/2150/0 (consulté en février 2014)

● Antenne des Côtes d'Armor : 🖂 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc 🖀 02 96 61 06 64

● Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan: 🖂 1, quai Amiral de la Grandière, 35 600 Redon 🕿 06 99 70 74 85

● Antenne de Loire-Atlantique : ⊠ Le Bois Joubert, 44 480 Donges ☎ 06 35 15 71 03

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et est membre de France Nature Environnement.



asso.fr







² HAFFNER P. 2007.- Evaluation du statut du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) en France métropolitaine. Rapport MNHN – S.P.N. / MEDAD : 14 p.

[●] Siège régional : Maison de la Rivière, 29450 Sizun 2 02 98 24 14 00 contact@gml



et leurs habitats

De la même manière, il n'est fait aucunement mention de la recherche de la Crossope aquatique (Neomys fodiens), espèce protégée et « déterminante » pour la Bretagne et dont la localisation se fait par la pose de pièges à crotte. Cette espèce liée aux zones humides est pourtant particulièrement sensible aux altérations de son habitat.



Enfin, dans le chapitre VII.4.2.2., est citée le Campagnol des champs (*Microtus arvalis*). Il s'avère à nouveau que cette espèce est absente de la zone d'étude (voir carte ci-dessous, réalisée par le biais de l'identification de plus 100 000 crânes de micromammifères récupérés dans des pelotes de réjection de Chouette effraie).





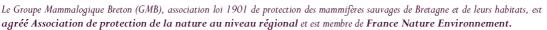






● Antenne des Côtes d'Armor : 🖂 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc 🖀 02 96 61 06 64

● Antenne de Loire-Atlantique : ⊠ Le Bois Joubert, 44 480 Donges ☎ 06 35 15 71 03



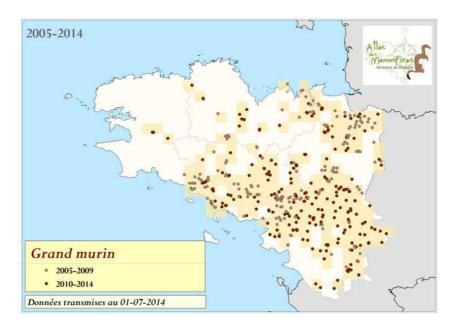




et leurs habitats

2. Chiroptères

A nouveau, la liste des espèces observées nous parait sujette à caution. Ainsi la présence du Grand murin (*Myotis myotis*) est peu probable. Les observations annuelles de l'espèce en hiver dans l'ensemble du département du Finistère ne dépassent pas deux individus et sont localisées le long du Canal de Nantes à Brest. Aucune colonie n'est connue en période estivale, malgré la prospection de centaines de bâtiments depuis 1988. Il est probable que les conditions climatiques du département soient défavorables à l'espèce.



La présence de la Pipistrelle Pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*) est tout aussi étonnante. Seules 5 mentions de l'espèce ont été notées depuis 2005 dans la région. Toutes réalisées par le biais d'enregistrements d'ultrasons et validées par un groupe de spécialistes régionaux et nationaux.

Concernant la méthodologie, l'usage d'enregistreurs automatiques d'ultrasons pour caractériser la présence de chiroptères est tout à fait pertinent. Dans le cas présent, nous relevons deux biais très importants :

- 1. Sur 12 relevés, 6 se trouvent en dehors de la zone de mise en place des conduites de gaz. Ce choix n'est pas justifié dans le rapport et amène forcement à sous évaluer la présence des chiroptères dans la zone impactée.
- 2. Les enregistreurs automatiques n'ont été mis en place que pendant seule une nuit. Ceci entraine une sous-évaluation du nombre d'espèces notées (ce qui est le cas dans l'étude présentée avec 2 à 3 espèces notées par station) et du nombre de contacts avec les chauves-souris. Dans le cadre d'inventaires, la mise en place des enregistreurs ne se fait pas en dessous de 3 nuits. C'est le seul moyen de contacter des espèces dont les signaux d'écholocation ne portent pas au-delà de 10 m, comme le Grand rhinolophe (Rhinolophus





asso.fr

Antenne des Côtes d'Armor : ⊠ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc 2 02 96 61 06 64

● Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan : 🖂 1, quai Amiral de la Grandière, 35 600 Redon 🕿 06 99 70 74 85

● Antenne de Loire-Atlantique : ⊠ Le Bois Joubert, 44 480 Donges ☎ 06 35 15 71 03

The same of the sa

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et est membre de France Nature Environnement.





et leurs habitats

ferrumequinum) ou le Murin de Bechstein (Myotis bechsteinii), espèces d'intérêt communautaire.

3. Mesures de réduction

Il est proposé de mettre en place 8 nichoirs artificiels à chiroptères pour compenser la destruction de 262 ml de haies et plus de 6000 m2 de boisements. Ceci semble bien en-deçà des potentialités de présence d'arbres-gîtes à faune sur une telle surface et n'est pas en cohérence avec la biologie des chiroptères arboricoles qui évoluent dans un réseau de gîtes aux typologies extrêmement variées. A titre de comparaison, 20 nichoirs ont été mis en place en 2014 sur la commune de Plestin-les-Grèves (22) pour la destruction de moins de 150 ml de haie.

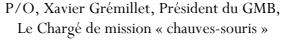
D'une manière concrète, il n'est pas acceptable d'indiquer que ces nichoirs seront mis en place « après accord avec le propriétaire ». L'accord doit être obtenu avant la destruction des gîtes. C'est cet accord préalable, acquis au cours de l'étude d'impact, qui assure la réelle mise en place de l'action.

4. Conclusions

L'étude d'impact mammalogique réalisée par Egis Environnement dans le cadre du projet de construction d'une alimentation en gaz pour la centrale à gaz de Landivisiau n'apparaît pas à la hauteur de l'enjeu:

- La liste des espèces présentes est sujette à caution et comporte clairement des erreurs d'identification,
- Le Campagnol amphibie, espèce protégée, espèce « Trame Verte et Bleue » en Bretagne et identifiée comme « déterminante » pour la Région, ne semble pas avoir été recherchée. Si c'est le cas, il y a un problème méthodologique et sa présence est sous-estimée,
- La Crossope aquatique, espèce protégée et « déterminante » pour la Bretagne n'a pas été recherchée,
- L'identification des chiroptères par l'étude des ultrasons n'est pas assez conséquente. Les enregistreurs automatiques ne sont pas restés assez longtemps sur les stations pour permettre de contacter des espèces aux émissions de courtes portées, notamment le Grand rhinolophe,
- Les mesures de réduction de la destruction des arbres-gîtes à chiroptères ne sont pas suffisantes et en l'état non opérationnelles.

Au-delà de l'ensemble des conséquences négatives pour l'environnement que provoquerait le projet de Centrale à gaz de Landivisiau, le Groupe Mammalogique Breton donne un avis négatif quant au projet de construction d'une alimentation en gaz au regard des nombreuses erreurs et problèmes méthodologiques de l'étude.



Josselin Boireau

asso.fr

- 🔸 Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan : 🖂 1, quai Amiral de la Grandière, 35 600 Redon 🕿 06 99 70 74 85
- Antenne de Loire-Atlantique : ⊠ Le Bois Joubert, 44 480 Donges ☎ 06 35 15 71 03

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et est membre de France Nature Environnement.





et leurs habitats









- Antenne des Côtes d'Armor : 🖂 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc 🖀 02 96 61 06 64
- Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan : 🖂 1, quai Amiral de la Grandière, 35 600 Redon 🕿 06 99 70 74 85
- Antenne de Loire-Atlantique : ⊠ Le Bois Joubert, 44 480 Donges ☎ 06 35 15 71 03

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et est membre de France Nature Environnement.



asso.fr



